

# Assurer la sécurité de votre logement - Liste de contrôle pour un logement sain

Il est possible de prévenir les risques dans l'environnement domestique. Utilisez cette liste de contrôle pour détecter et supprimer les dangers dans votre maison. Découvrez-en plus sur ces sujets et d'autres manières d'assurer la sécurité de votre logement sur le site [nyc.gov/health/healthyhomes](https://nyc.gov/health/healthyhomes).

Ce danger est-il présent ?

Si tel est le cas, voici les mesures que vous pouvez prendre :



**Peinture au plomb** : le plomb est un métal nocif qui peut entraîner de graves problèmes de santé. Le plomb est souvent présent dans les vieilles peintures. La peinture au plomb qui s'écaille et la poussière qu'elle produit peuvent empoisonner votre enfant. Si votre bâtiment a été construit avant 1960 (ou entre 1960 et 1978 et que le propriétaire sait que le bâtiment contient de la peinture au plomb), vérifiez que les murs, les rebords de fenêtres, les portes et les autres surfaces ne sont pas écaillés ou endommagés.

La peinture de votre logement est-elle écaillée ou endommagée **et** avez-vous un enfant de moins de six ans qui vit avec vous ou qui passe régulièrement dix heures ou plus par semaine dans votre logement ?

Non  Oui

- Signalez à votre propriétaire que la peinture s'écaille. Si le propriétaire de votre bâtiment ne remédie pas au problème ou si vous estimez que les travaux de réparation ne respectent pas les normes de sécurité, appelez le **311** pour demander une inspection gratuite.
- Lavez régulièrement les sols, les rebords de fenêtre, les mains et les jouets.
- Retirez vos chaussures avant d'entrer chez vous.
- Rappelez à votre prestataire de soins de santé de réaliser un test de dépistage d'empoisonnement au plomb sur votre enfant à l'âge d'un et deux ans et demandez à faire dépister vos enfants plus âgés. Appelez le **311** pour trouver un prestataire.



**Plomb provenant d'autres sources** : certains aliments, épices, médicaments, céramiques, poudres culturelles, jouets et bijoux ou amulettes provenant de régions du monde entier peuvent présenter des teneurs élevées en plomb. Une liste des produits à surveiller se trouve sur le site [nyc.gov/hazardousproducts](https://nyc.gov/hazardousproducts). Le plomb peut également être présent dans les installations sanitaires installées avant 1961 ou réparées avant 1987.

Utilisez-vous des produits tels que des aliments, des épices, des médicaments, des céramiques, des cosmétiques, des jouets, des bijoux ou des amulettes provenant d'autres pays ?

Non  Oui

- N'utilisez pas de produits provenant d'autres pays qui seraient susceptibles de contenir du plomb, tels que certaines denrées alimentaires et épices, des médicaments, céramiques, cosmétiques, jouets et amulettes.
- Utilisez uniquement de l'eau froide du robinet pour boire et cuisiner. Faites couler l'eau pendant au moins 30 secondes avant de l'utiliser.
- Appelez le **311** pour obtenir un kit de test du plomb gratuit pour l'eau potable.

**Ou**  
Votre bâtiment comporte-t-il des installations sanitaires anciennes (installées avant 1961 ou réparées avant 1987) ?

Non  Oui



**Moisissure** : la moisissure est un type de champignon qui peut prendre différentes couleurs telles que le gris, le noir, le vert, le jaune ou l'orange. L'exposition à la moisissure peut causer des réactions allergiques ou déclencher des crises d'asthme. Vérifiez les endroits humides, comme la salle de bains, les sous-sols et les rebords de fenêtres anciennes, où les moisissures ont tendance à se développer.

Les murs, les sols, les plafonds ou toute autre surface présentent-ils des signes visibles de développement de moisissures, comme des taches décolorées ?

Non  Oui

- Signalez toutes les fuites de plomberie, les problèmes d'humidité et les moisissures visibles au propriétaire du bâtiment. Les propriétaires doivent éliminer les moisissures intérieures et résoudre en toute sécurité les problèmes à l'origine de ces moisissures. Si le problème n'est pas résolu, appelez le **311**.

**Ou**  
Y a-t-il des problèmes d'eau, tels que des fuites ou une humidité excessive dans votre logement ?

Non  Oui

- Utilisez de l'eau et du détergent pour nettoyer les moisissures sur les murs ou d'autres surfaces dures présentant de petites zones de moisissures.
- Aérez les pièces humides (par exemple, salles de bains et cuisines) en ouvrant une fenêtre ou en actionnant un ventilateur pendant que vous prenez votre douche ou que vous cuisinez.
- Utilisez un déshumidificateur pour lutter contre l'humidité dans votre maison.



**Organismes nuisibles** : les cafards et les souris peuvent contaminer les aliments, endommager les maisons et aggraver l'asthme et les allergies. Vérifiez les endroits où vous avez de la nourriture et de l'eau, tels que la cuisine et la salle de bains.

Voyez-vous des cafards, des souris, des excréments ou des traces de mastication ?

Non  Oui

- Signalez au propriétaire du bâtiment les nuisibles et les conditions qui les attirent, comme les fuites d'eau, les fissures et les trous dans les murs ou les sols, et le désordre dans les parties communes. Si le problème n'est pas résolu, appelez le **311**.
- Gardez votre maison propre et sèche, en particulier la cuisine.
- Conservez les aliments dans des récipients fermés.
- Maintenez le logement en ordre.
- Conservez les déchets dans des sacs ou des conteneurs hermétiques et sortez-les de chez vous tous les jours.
- N'utilisez jamais de nébulisateurs, de bombes ou de pesticides hautement toxiques tels que Sniper DDVP, Tres Pasitos, craie d'insecticide chinoise ou poudre Tempo. Les pesticides ne doivent être utilisés qu'en toute sécurité, conformément aux indications figurant sur l'étiquette.

Ce danger est-il présent ?

Si tel est le cas, voici les mesures que vous pouvez prendre :



**Dispositifs de sécurité pour fenêtres :** des dispositifs de sécurité pour fenêtres correctement installés protègent les enfants de blessures graves, voire mortelles, même au premier étage. Les moustiquaires ne remplacent pas les dispositifs de sécurité pour fenêtres.

Votre maison n'est pas équipée de dispositifs de protection des fenêtres **et** vous avez un enfant de moins de 11 ans qui vit avec vous ou passe du temps chez vous ?

Non  Oui

- Si un enfant de moins de 11 ans vit dans l'appartement et que le bâtiment compte trois appartements ou plus, alors :
  - des dispositifs de sécurité pour fenêtres ou des garde-fenêtres doivent être installés pour toutes les fenêtres de l'appartement, y compris les fenêtres coulissantes, à l'exception des fenêtres donnant sur des escaliers de secours ;
  - le propriétaire du bâtiment doit installer de manière permanente et sûre des unités de climatisation pour les fenêtres qui en sont équipées ;
  - demandez au propriétaire de votre bâtiment d'installer des dispositifs de sécurité pour fenêtres. Il incombe au propriétaire du bâtiment, et non à vous, d'installer et de réparer tous les dispositifs de sécurité pour fenêtres.
- Appelez le **311** si le propriétaire de votre bâtiment n'installe pas les dispositifs de sécurité pour fenêtres manquants.
- Vous pouvez demander l'installation de dispositifs de sécurité pour fenêtres même si vous n'avez pas d'enfant de moins de 11 ans vivant avec vous.



**Détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone (CO) :** le CO est un gaz incolore et inodore qui peut provoquer une maladie soudaine et la mort. Les détecteurs de fumée et de CO sauvent des vies en donnant l'alerte rapidement en cas d'incendie ou de niveaux dangereux de fumée ou de CO dans la maison.

Les détecteurs de fumée ou de CO sont-ils absents de votre logement, cassés **ou** défectueux ?

Non  Oui

- Demandez au propriétaire de votre bâtiment d'installer des détecteurs de fumée et de CO à proximité des chambres à coucher. Les propriétaires de bâtiments doivent fournir et installer au moins un détecteur de fumée et de CO homologué et opérationnel dans chaque appartement. Si le propriétaire ne les installe pas, appelez le **311**.
- Vérifiez le bon fonctionnement des détecteurs tous les six mois, et remplacez les piles. Les locataires sont responsables de l'entretien des détecteurs.
- Remplacez les détecteurs de fumée et de CO tous les cinq à dix ans selon le modèle. Vérifiez la date de fabrication figurant sur le produit.



**Poisons dans le logement :** les poisons peuvent nous rendre malades si nous les avalons, les renversons, les éclaboussons, les touchons ou les inhalons. Prenez des mesures pour protéger votre maison contre les poisons.

Des nettoyants ménagers, des dosettes de détergent à lessive, des médicaments, des pesticides ou des raticides se trouvent-ils à la portée des enfants ou des animaux domestiques ?

Non  Oui

- Tenez les produits chimiques, les produits ménagers et les médicaments hors de portée des enfants, et utilisez des serrures de sécurité pour les armoires ou une boîte fermée à clé pour le stockage.
- Conservez tous les produits de nettoyage et les médicaments dans leur emballage d'origine, avec l'étiquette intacte.
- Ne stockez jamais d'articles non alimentaires dans les mêmes espaces que les aliments.
- Utilisez des récipients dont l'ouverture comporte une sécurité enfant pour stocker les produits de nettoyage et veillez à ce qu'ils soient correctement fermés.
- Gardez les plantes en hauteur et hors de portée. Sachez quelles plantes sont toxiques pour les enfants et les animaux domestiques. Étiquetez toutes les plantes du logement en inscrivant leur nom. Choisissez des plantes non toxiques pour votre logement.
- Enregistrez le numéro du centre antipoison de la ville de New York (212 764 7667) sur votre téléphone portable. De nombreuses expositions aux poisons peuvent être gérées à domicile. Appelez immédiatement le centre antipoison de la ville de New York si vous pensez avoir été exposé(e) à un poison.

## Ressources

- Signalez un problème d'entretien du bâtiment à votre propriétaire. Si le problème n'est pas résolu, appelez le **311**.
  - Les résidents des logements sociaux de la ville de New York (NYCHA) doivent appeler le centre d'assistance à la clientèle pour l'entretien de la NYCHA au 718 707 7771 afin de signaler un problème d'entretien du bâtiment.
- Pour obtenir davantage d'informations sur comment assurer la sécurité de votre logement, consultez le site [nyc.gov/health/healthyhomes](https://nyc.gov/health/healthyhomes), envoyez un courriel à [healthyhomesecp@health.nyc.gov](mailto:healthyhomesecp@health.nyc.gov) ou appelez le 646 632 6023.
- Le programme Quartiers sains (Healthy Neighborhoods Program, HNP) effectue des inspections gratuites du domicile des enfants et des adultes souffrant d'asthme. Pour obtenir davantage d'informations, consultez le site [nyc.gov/health](https://nyc.gov/health) et recherchez **HNP** ou appelez le 646 632 6023.
- Appelez le centre antipoison de la ville de New York au 212 764 7667 pour obtenir des conseils gratuits sur les traitements et des informations sur les poisons potentiels et la sécurité des médicaments. Des pharmaciens agréés et des infirmières agréées en information antipoison sont disponibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Tous les appels sont gratuits et confidentiels. Des services de traduction et d'interprétation sont disponibles.